

CORONAVIRUS (COVID-19)

Point de situation

ADMINISTRATION

Info covid19 : organisation des services à la communauté de communes

Publié le 13 mars 2020

Fermetures d'établissements

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault ferme les crèches intercommunales et applique également par précaution l'obligation de fermeture des établissements scolaires à l'Ecole de musique intercommunale.

Annulation d'événements

En application des directives gouvernementales et des consignes préfectorales d'interdire les rassemblements de plus de 100 personnes, nous avons également décidé par précaution d'annuler tous les spectacles programmés dans le cadre de l'action culturelle (recensés dans le guide Grains de Culture) à partir de la semaine prochaine et au moins jusqu'à mi-avril. En effet, un grand nombre de ces spectacles accueillent un public d'enfants ou impliquent des élèves de l'école de musique. Les visites de groupes ainsi que les ateliers organisés à l'abbaye d'Aniane et à Argileum pendant les vacances de printemps sont également annulés.

Relations avec l'administration

Pour tout échange avec les services de la communauté de communes, nous invitons les habitants à privilégier les moyens de contact et de règlement à distance qui sont proposés plutôt que se déplacer. En particulier, les abonnés sont invités à utiliser l'agence en ligne du service des eaux.

Maintien des services

Les services collecte des ordures ménagères, ainsi que la distribution d'eau potable et l'assainissement sont maintenus.

Permanence ADIL et Rénovissime

Nos prestataires nous informent de l'annulation des permanences tenues dans nos locaux.

Elles seront remplacées par des permanences téléphoniques sur les mêmes créneaux horaires à savoir :

- Permanence ADIL : les lundis de 14h à 17h - 04 67 73 61 50
- Permanence Rénovissime : les mercredis de 9h à 12h - 04 67 73 61 50

Un service de suivi informatique a été mis en place afin d'adapter notre organisation à l'évolution de l'énergie et de pouvoir assurer le continuité des services publics.



**VALLÉE DE L'HÉRAULT**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRE D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

 **04 67 57 04 50**

 **CONTACTEZ-NOUS**